



Le Groupe Fokou annonce la fermeture de certains points de distribution

Au moment où le groupe Fokou annonce qu'il se porte au plus mal dans le secteur du bâtiment, mais ne laisse filtrer aucune information sur l'agenda de sa restructuration, il est loisible de noter qu'il investit massivement dans d'autres secteurs. Pour accroître sa production et répondre aux exigences du groupe Coca-Cola, l'entreprise Sofavinc prévoit d'investir cette année environ 25 milliards de FCFA (40 millions de dollars) au Gabon.

Le Groupe Fokou informe son aimable clientèle qu'elle décide de procéder à la restructuration de sa branche distribution (quincaillerie et bazar) par la fermeture de certains points de vente ». C'est le message que le groupe du multimilliardaire camerounais, Bernard Fokou, diffuse depuis ce 10 juillet par voie de presse. Le message signé du directeur Michel Soh, ajoute que, cette fermeture a eu pour conséquence la révision du personnel et que « le groupe Fokou décline sa responsabilité pour des caisses de la société, excepté les virements et paiements électroniques ».

Quelques points restent à éclaircir : combien de points ventes seront fermés ? Dans quelles villes ? Pour l'instant, la direction de Fokou n'a pas encore rendu publique ces informations. Elle ne précise pas si la restructuration annoncée va se limiter uniquement à la réduction du personnel et fermeture de certains points de vente. Aucune information ne filtre si cela va

affecter le capital du Groupe du multimilliardaire estimé à 1,3 milliard de FCFA.

Mais déjà, dans un communiqué adressé à son personnel, le 27 juin 2023, la société du multimilliardaire Fokou Bernard, a affirmé qu'elle traverse une période difficile. La conséquence de ces difficultés est « l'incapacité de supporter les charges ». En d'autres termes Fokou ne peut plus payer les salaires, les loyers, les factures d'eau et électricité, etc. Et pour rester viable, la direction générale de l'entreprise a décidé de supprimer certains postes. Au total, 150 employés ont leurs emplois dans cette suppression de postes.

Le groupe Fokou est implanté dans de nombreux pays africains : Angola, Gabon, République Centrafricaine et Tchad. En dehors de New Food et Sofavinc (dans le secteur du vin et l'agroalimentaire : Ndlr), le groupe possède d'autres entreprises à l'instar Cosmétique et détergent du Congo (Codeco), Société générale des minerais (Sogem), Société congolaise de fabrication de produits alimentaires (Sofapral) et une unité de production des matériaux de construction (SFPAL).

Parmi ses filiales figurent aussi Bocam qui opère dans le traitement des huiles usées et l'incinération des déchets NDLR ; le courtage (Office de courtage et d'assurances), fabrication des peintures (Smalto), plasturgie (Sofamac), BTP (Foberd)... Le Groupe a également investi dans le domaine de l'industrie avec, Câbleries du Cameroun, Gim gaz, dans la branche de service avec Aluminium de Soa, Fokou logistique...

Au moment où le groupe Fokou annonce qu'il se porte au plus mal dans le secteur du bâtiment, il est loisible de noter qu'il investit massivement dans d'autres secteurs. Il s'agit du secteur des boissons et la distribution des produits pétroliers, à travers la société « Axx ». En effet, le groupe Foberd, filiale gabonaise du Camerounais Fokou, a décroché en 2022 le contrat de production et distribution des boissons gazeuses de la multinationale The Coca-Cola Company (TCCC) au Gabon. Il s'agit de Coca-Cola, Fanta, Sprite et Schweppes. Selon une annonce de la firme américaine, la production a démarré le 1er juillet 2022 et sera réalisée par Sofavinc, une entité du groupe Foberd.

Pour accroître sa production et répondre aux exigences du groupe Coca-Cola, l'entreprise Sofavinc prévoit d'investir entre 2022 et 2023 environ 25 milliards de FCFA (40 millions de dollars) au Gabon. Pour l'instant, la filiale gabonaise du Camerounais Bernard Fokou affirme avoir déjà investi la somme de 20 millions de dollars (12,5 milliards de FCFA) dans le cadre de ce partenariat officialisé il y a quelques semaines. « Les 20 millions de dollars restants seront investis au cours de l'année 2023 », a affirmé un cadre de Sofavinc, le 17 juin 2022, au cours d'une rencontre entre les représentants du groupe Coca-Cola, les dirigeants de Sofavinc, les distributeurs et les associations des consommateurs.

EcoMatin
